

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE VAUDRINGHEM

COMPT E R E N D U
D E L A S E A N C E D U
C O N S E I L M U N I C I P A L

du Mardi 23 Juin 2020, à 19 Heures 30.

(Exécution de l'article 56 de la loi du 5 avril 1884)

* * * * *

Présidence de Monsieur MERLO Olivier.

Présents : Mesdames & Messieurs VASSEUR Dany, LEMAIRE Anne, SPECQUE Eddie, VASSEUR Eric, CARTIAUX Roger, DEREU Michel, DEBROUCKER Gilles, VASSEUR Muriel, WEPIERRE Delphine, SPECQUE Céline, BAROUX Christophe, DUFOUR Freddy.

Absent : M. CARPENTIER Lionel et M. EVRARD Christophe (absents excusés).

Secrétaire : M. DUFOUR Freddy

1) Adoption du compte rendu de la réunion du Mardi 2 Juin 2020

Adopté à l'unanimité des voix.

2) L'ordre du jour est relu :

A) Vote du Compte Administratif

Le Conseil Municipal vote le Compte Administratif 2019 laissant apparaître :

↳ **en Section de fonctionnement** un excédent de 223 496.01 €

↳ **en Section d'investissement** un excédent de 23 879.84 €

B) Vote du Budget Primitif

La Conseil Municipal vote le Budget Primitif 2020 équilibré en dépenses et recettes :

↳ **en Section de fonctionnement** à 454 277,01 €

↳ **en Section d'investissement** à 130 295,00 €

C) Vote des taux d'Imposition 2020

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée les bases et les taux d'imposition votés pour l'année 2019, il présente les bases revalorisées pour la **Taxe Foncière Bâtie** et la **Taxe Foncière Non Bâtie** pour 2020, et indique que la suppression progressive de la **Taxe d'Habitation** sera compensée par une dotation fixe versée par l'Etat.

Le produit attendu de la recette fiscale sans variation des taux votés en 2019 mais avec revalorisation des bases est de 54 661 €, (soit 1 228€ de plus sans aucune variation).

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée les taux moyens nationaux et départementaux, à savoir :

National	TFB = 21,59 %	TFNB = 49,72 %
Départemental	TFB = 27,87 %	TFNB = 49,87 %

Monsieur le Maire rappelle également les taux appliqués en 2019

TFB = 13,55 %	TFNB = 36,34 %
---------------	----------------

Après délibération, le Conseil Municipal décide de voter les taux suivants pour l'année 2020 :

TFB = 14,23 %	TFNB = 38,16 %
---------------	----------------

D) Achat de photocopieurs

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée un tableau comparatif pour le remplacement des photocopieurs des écoles et de la Mairie en fonction selon l'offre de deux prestataires différents en l'occurrence Konica et Repro-It.

Les devis ont été établis selon 2 formules, soit par la location du matériel ou l'achat. Les contrats de maintenance sont proposés dans les 2 cas pour une durée de 63 mois.

Après délibération, et comparaison des devis, le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour l'**achat** auprès de la société Repro It pour un montant de 6 500 HT pour les deux photocopieurs livrés et installés.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire a signé le contrat. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

E) Gardiennage d'église

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que Monsieur Dominique VASSEUR s'occupe du gardiennage de l'église depuis 2011 et qu'il perçoit une indemnité annuelle de 180 €.

Cette indemnité revalorisée faiblement en 2018, est jugée trop minime par rapport aux contraintes tenues pour assurer cette fonction (ouverture et fermeture quotidienne de l'église).

Après délibération, le Conseil Municipal décide de revaloriser cette indemnité annuelle à hauteur de 360 €.

F) Questions diverses

- 1) La commune va interroger la Mairie de Seninghem pour un éventuel renouvellement de la convention avec les communes de Seninghem et Nielles les Bléquin afin que la commune de Vaudringhem puisse participer partiellement à la prise en charges des frais pour les enfants fréquentant le Centre Aéré de Nielles les Bléquin et Seninghem.

- 2) *Le Conseil Municipal a reconduit la majorité des subventions votées les années précédentes et versées aux diverses associations. Prochainement, un courrier sera adressé aux présidents des associations communales afin que Monsieur le Maire puisse les rencontrer et discuter des besoins réels afin de pouvoir adapter plus précisément la subvention, selon leur bilan de l'année écoulée.*
- 3) *A la demande de Monsieur Emmanuel BELLENGUEZ, il serait nécessaire de procéder à l'abattage des sapins Rue Bodin à Maisnil-Boutry car ceux-ci menacent de tomber. Monsieur le Maire va contacter avec Monsieur BELLENGUEZ afin d'organiser ces travaux avec l'aide de l'agent communal.*
- 4) *Plusieurs membres du Conseil Municipal font remarquer que l'on constate la présence de rats un peu partout sur le territoire de la commune et plus précisément aux abords des fermes. Le Conseil Municipal décide donc de demander des devis pour éventuellement doter chaque agriculteur de 25 kgs d'avoine décortiquée et 1kg à chaque habitation pour faire un traitement de fond à une date commune. Ces quantités pourront être réparties sur 2 périodes avant l'automne.*
- 5) *Le Conseil Municipal décide d'étendre la zone 30 dans toute la Rue du Brûle, un arrêté sera pris en fonction de la réglementation en vigueur.*
- 6) *Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que la Municipalité n'est pas en conformité au regard de la RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Ce dossier devra être étudié au cours des prochains mois afin de fixer un cadre conforme à la réglementation en vigueur.*
- 7) *Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'un Conseil Communautaire s'est tenu le Mercredi 17 Juin 2020. Monsieur le Maire, en qualité de Conseiller Communautaire titulaire était accompagné de Monsieur Dany VASSEUR, Conseiller Suppléant.
Deux réunions étaient prévues : de 17h à 18h30 : présentation du fonctionnement de la CCPL aux nouveaux élus et à 18h30 : diverses délibérations ont été votées en matière de développement économique, budgets personnels communautaires et d'urbanisme.
Le prochain Conseil Communautaire est prévu le 15 Juillet 2020 pour l'installation du nouveau Conseil.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h15.

*Pour Extrait :
Le Président,*

*A Vaudringhem, le 24 Juin 2020
(Cachet)*